

de Québec-sud, remplace M. Paul Comtois, devenu récemment lieutenant-gouverneur de la province.

Les ministres québécois continuent de diriger les départements les moins importants ou les moins reluisants en tout cas, de l'administration fédérale. M^e Noël Dorion a bien été nommé président du Conseil privé, mais c'est un titre purement honorifique. On le laisse au secrétaire d'État dont on n'a nullement élargi les attributions, contrairement à ce que d'autres avaient espéré.

Le nouveau ministre, M. Flynn, recueille tout simplement le portefeuille de son prédécesseur: les Mines et Relevés techniques, tandis que M. Sévigny reste ministre associé de la Défense, M. O'Hurley, ministre de la Production de défense et M. Balcer, ministre des Transports.

Et je continue à citer cet article de *La Presse*:

A part de ce dernier département, on admettra que les postes confiés aux nôtres ne comportent guère d'influence. On aurait sûrement pu faire preuve de plus de générosité. Le ministère de la Justice, par exemple, nous aurait fort bien convenu. M. Dorion ou M. Flynn auraient été à la hauteur de la tâche. De toute façon, les gros portefeuilles, comme les Finances, le Commerce, la Défense nationale, la Santé, l'Agriculture, etc., contiennent de nous échapper.

Il est malheureux que M. Diefenbaker ait choisi la capitale du Canada français pour annoncer qu'il perpétuait notre état d'infériorité au sein de son cabinet. Ça ne valait pas la peine de déplacer ses ministres. Il eût pu annoncer tout cela d'Ottawa.

Est-ce que le premier ministre peut se prétendre le champion de l'unité nationale quand il refuse par un «non» catégorique, sans explication et sans considération, la demande d'une enquête royale sur le bilinguisme?

Le premier ministre peut-il prétendre qu'il est champion de l'unité nationale quand il veut soulever le reste du Canada dans l'affaire du drapeau? Veut-il à ce propos lancer le cri de race?

C'est la question que l'on doit se poser à la suite de l'insistance qu'il met à ressusciter une déclaration mal rapportée du chef du parti libéral à Amherst, en Nouvelle-Écosse, en novembre dernier, et dont notre leader a nié l'exactitude.

Quel but poursuit le premier ministre en demandant à ses lieutenants de distribuer cette inexactitude et de la faire connaître partout au Canada, avant les élections? Voici ce qu'en pense un journaliste de *La Presse* d'après un article en date du 23 janvier 1962:

J'ai bien peur, quant à moi, que la campagne que semble vouloir amorcer M. Diefenbaker nous fasse reculer d'un siècle. Que vont comprendre nos compatriotes de langue anglaise? Ils vont tout naturellement en déduire que toute concession de leur part sur la question du drapeau équivaldrait à céder à une minorité bruyante qui s'apprête à saboter les sentiments de la majorité, à se moquer de la noble tradition britannique.

Non, il est à espérer...

... continue l'article,

... que M. Diefenbaker se raviserait et que, au nom de l'unité nationale, dont il parle tant, il abandonnera son projet d'utiliser à des fins électorales la «présumée» déclaration de M. Pearson.

Voici le mérite des conservateurs et de leur chef au sujet de l'unité nationale.

Une seule chose est à souhaiter, c'est que des élections générales soient déclarées le plus tôt possible, afin que le gâchis puisse être réparé au plus tôt, car la population du Canada désire ardemment un changement, une économie saine dans tous les secteurs tant industriel qu'agricole, pour le plus grand bien de tous et chacun.

M. Valade: Monsieur l'Orateur, est-ce que je pourrais poser une question? Est-ce que le député me permettrait de lui poser une question maintenant?

Une voix: Il est trop tard.

M. Valade: Est-ce que le député pourrait accepter que je lui pose ma question?

M. l'Orateur: C'est regrettable, mais il est maintenant trop tard, parce que l'honorable député de Beauce (M. Racine) a repris son siège.

(Traduction)

M. Arthur Smith (Calgary-Sud): Monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de me joindre à mes collègues pour féliciter le motionnaire de l'Adresse en réponse au discours du trône de leurs magnifiques allocutions et de leur précieux apport à la Chambre. Ce n'est pas pour la forme que je leur adresse mes félicitations car, comme on l'a déjà dit, ces deux motionnaires ont accompli un excellent travail et il est facile de comprendre pourquoi le premier ministre avait décidé de faire à ces honorables députés et aux circonscriptions qu'ils représentent l'honneur de proposer l'Adresse. Qu'il me soit également permis, monsieur, de vous féliciter de votre nomination à votre nouveau poste, ainsi que votre collègue, le nouveau titulaire du ministère des Mines et des Relevés techniques (M. Flynn) et tous ceux qui ont été nommés secrétaires parlementaires.

Au cours de la période qui m'est allouée, je voudrais aborder un certain nombre de sujets et en même temps commenter le discours du chef de l'opposition, du moins en ce qui touche ce qu'il a dit sur le prestige du Canada. Les honorables députés se souviennent sans doute que le chef de l'opposition a inondé le hansard d'opinions émanant des autres. Dommage qu'il n'y ait pas de loi interdisant le plagiat au pays; le chef de l'opposition n'aurait pas eu grand-chose à dire, car il a bien peu d'opinions personnelles. Heureusement, nous n'avons pas de loi à ce sujet. Je dis «heureusement» parce que j'entends citer, moi-même, des gens qui ne partagent pas tout à fait les vues du chef de l'opposition.

L'hon. M. Hellyer: S'il existait une loi contre le plagiat, vous ne pourriez même pas prononcer le premier mot de votre discours.